



Déclaration préalable du SNUipp-FSU14 à la CAPD du 1^{er} juin 2018

Mr le Directeur académique,

La suppression de 120 000 postes prévus durant le quinquennat et d'autres projets du gouvernement mettent à mal le service public et ses personnels.

Ainsi, nos instances paritaires risquent de disparaître malgré leur rôle essentiel dans la défense de nos conditions de travail. Pour ce mouvement, l'étude des documents préparatoires a permis aux élu-es du SNUipp-FSU14 de rectifier des erreurs. C'est le seul moyen d'assurer la transparence et l'équité du mouvement.

Par ailleurs, l'embauche de contractuels se développe au détriment de notre statut. Or, le statut de fonctionnaire et l'égalité d'emploi public permis par le concours, sont une protection indispensable pour les agents de l'état, ainsi mis à l'abri des pressions hiérarchiques, politiques, clientélistes... Ils sont aussi une garantie pour les usagers et la qualité des services qui leur sont assurés.

Concernant l'Éducation, les divers textes publiés récemment par le ministère sont une véritable mise sous tutelle des pratiques enseignantes, ils vont même pour certains d'entre eux à l'encontre des programmes, ces textes réglementaires venant modifier à nouveau des contenus pédagogiques toujours changeants mettant à mal l'efficacité pédagogique des Professionnels de l'enseignement et illustrant à nouveau l'instrumentalisation politique de l'Éducation Nationale dans notre pays.

Les prescriptions rétrogrades de notre Ministre amplifient la mise à mal de notre service public d'éducation et de ses personnels.

La « mise au pas » à laquelle nous sommes enjoins par le relais de nos supérieurs hiérarchiques nie qu'enseigner est un métier de concepteur, pas d'exécutant. Ceux qui espéraient en la bienveillance affichée et prônée constatent qu'elle n'est qu'un artifice de communication.

Ce que demandent les enseignants, c'est de pouvoir travailler dans la sérénité, qu'on cesse de leur imposer des injonctions contradictoires. Ce que veulent les enseignants, c'est la réussite de leurs élèves. Ce que veulent les enseignants, c'est la reconnaissance de leur professionnalité, une formation initiale et continue de qualité – pas seulement basée sur les maths et le français-, avoir le temps et les moyens de « bien » travailler et d'accompagner chacun de leurs élèves dans des classes non surchargées.

Les salaires versés aux enseignants ne sont pas à la hauteur des compétences demandées pour ce travail difficile et exigeant comme le montre la difficulté à recruter dans de nombreux concours des métiers de l'Éducation nationale.

Le SNUipp-FSU s'élève contre le fait que la réponse apportée au problème de la baisse

d'attractivité du métier soit le leurre d'un « gagner plus » pour quelques-uns. La mise en concurrence des personnels par l'entremise d'un « salaire au mérite » qui oppose au lieu de rassembler, engendre frustration et découragement.

C'est ce qui se passe, lors de cette campagne 2018 de la « hors classe » : les avis émis sont lus par la majeure partie des collègues comme injustes par rapport à leur engagement et/ou aux avis émis lors de leur dernière inspection. Comment pourrait-il en être autrement quand aucun critère n'est explicité et qu'à situation, apparemment comparable, les avis diffèrent ?... Peut-être que ceux qui sont moins « appréciés » n'ont pas su « se mettre en valeur » voire n'ont pas su « se taire »... Le point hors classe et les documents de travail n'ont été communiqués que deux jours et demi avant la CAPD. Comment un enseignant peut-il se sentir considéré quand il n'a que 2 jours pour présenter un recours !? Comment leurs représentants peuvent-ils se sentir considérés quand le ministère, incapable de donner le ratio d'accès en temps utile, demande à ce que les CAPD se tiennent avant le 31 mai ?

C'est pourquoi nous n'avons pu accepter de traiter de ce point à cette CAPD et demandons à disposer de documents plus complets précisant en particulier la date de la dernière note obtenue et l'échelon détenu au moment de l'inspection et demandons des critères précis sur l'attribution des avis.

Cette année aura été extrêmement difficile pour collègues. De mémoire d'élus des personnels, jamais autant de collègues n'ont été suspendu-es, jamais autant de CAPD disciplinaires ne se sont tenues, jamais les contrôles n'ont été si tatillons, jamais autant de collègues se décrivaient être le « pot de terre » qui subissait le diktat voire les erreurs de leur IEN, jamais autant de collègues n'évoquaient leur difficulté à envisager pourvoir « tenir ».

Le climat insufflé dans nos écoles démoralise grandement la profession et nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, de rétablir la confiance et faire confiance aux collègues.